

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Compléments de sciences psychologiques			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	24 h / 2 C
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Psychologie du développement 50% Psychopathologie 50%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité

d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	7_SOAS2B18ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie du développement, en deuxième année, permet à l'étudiant de se familiariser avec les contenus, les méthodes, les modèles, le langage et quelques grands auteurs propres à cette discipline.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Décrire, expliquer et synthétiser les grandes étapes du développement psychologique de la personne humaine telles qu'elles ont été présentées dans le cours.
- II. Expliquer les principaux concepts, méthodes et modèles propres à la discipline en utilisant le vocabulaire approprié.
- III. Reconnaître ces étapes, concepts, méthodes et modèles dans des descriptions théoriques, dans des expériences ou dans des vignettes cliniques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le développement socio-affectif, de la naissance à l'âge adulte.
- La diversité des modèles descriptifs et explicatifs du développement socio-affectif : modèles psychanalytiques (Freud, Klein, Winnicott, Rank, Dolto,...) et théories de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, Main,...).

Démarches d'apprentissage

- Exposés ex cathedra.
- Visionnement de vidéos pour illustrer les contenus.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels, des exemples de questions d'examen et un questionnaire de type « vrai-faux » avec corrigé sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

Une liste complète de références bibliographiques est donnée dans le syllabus.

Supports

- Syllabus
- Présentation PowerPoint
- Vidéos
- ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pour les étudiants en crédit résiduel, par défaut, l'examen portera sur la matière de l'année en cours et respectera les modalités de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Pour des questions d'organisation, la forme de l'examen de seconde session pourrait être changée d'oral en écrit. Les étudiants en seraient alors avertis début juillet lors de la diffusion de l'horaire de seconde session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	7_SOAS2B18ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'AA Psychopathologie contribue à développer les connaissances théoriques à propos de plusieurs troubles psychologiques (troubles anxieux, de l'humeur et psychotique) et de la personnalité. L'AA apporte les repères nécessaires à une approche biopsychosociale des troubles, considérant leurs symptômes et facteurs étiologiques, ainsi que leurs incidences aux niveaux individuel, socio-familial et socio-économique. L'évolution contemporaine du cadre structurel et organisationnel de la santé mentale y est décrite (apports institutionnels et législatifs; présentation du champ de la santé mentale). L'intervention sociale en santé mentale, et particulièrement dans le secteur de la psychiatrie, y est présentée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Définir et expliquer les concepts théoriques propres au champ de la psychopathologie vus au cours.
- II. Identifier les critères permettant de situer le fonctionnement d'un individu sur un continuum allant de la normalité à la pathologie dans des vignettes cliniques.
- III. Décrire les grandes catégories de troubles psychologiques (symptômes, étiologie, épidémiologie) de manière théorique.
- IV. Identifier les symptômes et facteurs étiologiques des troubles psychologiques dans des vignettes cliniques.
- V. Décrire le paysage institutionnel et organisationnel du secteur de la santé mentale, y situer les principaux services et les fonctions de l'assistant social dans des services spécifiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les concepts et le champ de la psychopathologie.
- Approche biopsychosociale de quelques troubles psychologiques (troubles de l'anxiété, troubles de l'humeur, troubles psychotiques).
- Approche descriptive des troubles de la personnalité, et en particulier de la personnalité borderline.
- Une problématique transversale en psychopathologie : la crise suicidaire.
- Approche structurelle du dispositif de santé mentale et présentation du rôle de l'A.S. dans des services psychiatriques.

Démarches d'apprentissage

Exposés ex cathédra et interactifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition d'un fichier de diapositives (Powerpoint) présentées au cours et d'une liste d'ouvrages de référence.

Ouvrages de référence

- American Psychiatric Association (1995). DSM-IV. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Masson.
- Debray, Q. & Nollet, D. (2005). Les personnalités pathologiques. Approche cognitive et thérapeutique. 4ème édition. Masson
- Servant, D. (2012) Gestion du stress et de l'anxiété. Elsevier Masson.
- Ladouceur, R., Marchand, A. & Boisvert, J-M (1999). Les troubles anxieux. Approche cognitive et comportementales. Masson.
- Lafleur, C. & Séguin, M. (2008). Intervenir en situation de crise suicidaire. Presses de l'Université de Laval.
- Blackburn, I-M & Cottraux, J. (2008). Psychothérapie cognitive de la dépression. Masson.
- Monestès, j-L (2008). La schizophrénie. Mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne. Odile Jacob.
- Nevid, J., Spencer, R. & Greene, B. (2009). Psychopathologie. Pearson/Education.
- Bioy, A & Fouques, D. (2012). Psychologie clinique et psychopathologie. Dunod (2ème éd.).

Supports

- Fichier « Powerpoint » et d'articles
- Vidéos et témoignages « audio » .
- Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En juin : un examen écrit composé de questions à choix multiples et de questions ouvertes (relatives aux objectifs 2 et 4 décrits plus hauts) porte sur l'ensemble de la matière (diapositives, vidéos, etc.).

En septembre : un examen écrit répondant aux mêmes exigences qu'en juin.

Par défaut, les étudiants en "crédit résiduel" seront évalués suivant les modalités fixées et à propos de la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

